

« Constantine, je ne t'ai pas désertée. »
Constantine et les moineaux de la
murette - janvier 2003

ريبع ةؤ

Najia Abeer
Présidente d'Honneur



Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de Vendée (85), le 15 novembre 2005, n° 0852008586

Circulaire N° 4

Compte-rendu de l'AG du 14/10/2006

Ordre du jour :

Hommage à NAJIA

Rapport du président

1) Les activités de l'année écoulée :

- création officielle de l'association (contacts, pages Internet ...)
- le voyage 2006 (son organisation, les difficultés d'hébergement, d'encadrement, les contacts sur place...)
- les dons aux enfants malades (contacts avec tata Warda)
- présentation de l'association par Serge et JC au Tiddis en mai 2006
- projet de cartes postales
- Prises de contact avec diverses associations et organismes

VOTE de l'AG

2) Les projets pour 2007 (tenant compte des décisions sur le point 2 et d'éventuelles propositions du CA)

- Difficultés de création d'une association à Constantine
 - Discussion sur les objectifs réels de l'association et sur les moyens dont ADCHA disposerait pour les réaliser (rappel du débat autour des échanges familiaux) Propositions du CA à ce sujet
 - Relations avec l'Association Al Andaloussia (son président est invité à l'AG et sera peut-être présent) présentation de Andaloussia par Faouzi.
Andaloussia peut-elle être l'association jumelle dont nous souhaitons la création ? Dans ce cas, comment les membres actuels d'ADCHA résidant en Algérie, pourront s'y intégrer ?
Quel type d'actions peut-on mettre en place en liaison avec Al Andaloussia ?
 - Voyage 2007
 - Montant de la cotisation 2007
 - Problèmes de communication avec les adhérents n'ayant pas d'accès messagerie électronique

DECISION de l'AG

3) Rapport financier du trésorier

- Point sur les recettes /dépenses
- Le nombre d'adhérents / les cotisations restant dues

VOTE de l'AG sur le rapport financier

4) questions diverses

<http://www.adcha.free.fr/>

Mél : adcha_france@yahoo.fr

Liste des présents : *Serge Gilard, Ghislaine Gilard, Charles Pierucci, Maggy Pierucci, Jean-Claude Pons, Nourredine Benchouder, Malika Benchouder, Pascal Jean-Michel, Max Vega Ritter, André Boëglin, Marcel Cadéo, Lucienne Cadéo, Pierre Cadéo, Fouzia Cadéo, Hubert Cotty, Maryline Courtois, Jacky Pascal, Pierre Biland, Jean-Claude Giordanella. 20 votants.*

- 1 - Rapport du Président

a) Se reporter au rapport moral publié en annexe (RAPPORT MORAL.doc, en annexe, ou RAPPORT MORAL.pdf sur le forum ADCHA).

b) Voyage 2006 : Charly, Pierre et Maggy présentent le voyage de mai 2006 et rappellent les difficultés rencontrées avec l'hôtel des Princes et plus précisément avec la responsable de l'agence Magellan

En effet, les participants au voyage se sont vus appliquer un tarif en € différent de celui pratiqué pour la clientèle algérienne de passage ou les touristes du Maghreb. Le transfert aéroport-hôtel a été imposé, moyennant une somme hors de propos et des frais de police ont été facturés ! (voir ce dernier point) Le tout fait qu'un voyageur a payé 35 € de chambre et petit déjeuner par nuit plus 25 € de « frais d'invitation et de traitement des dossiers », soit un total de 60 € par nuit plus une taxe touristique de 25% = 75 € (source datant de septembre 2006). Le prix de la chambre pour 2 étant de 45 €, cela porte la dépense à 85 € pour un couple. Le transfert a mal fonctionné pour le départ de Constantine : le bus était trop petit et un manque flagrant de compétence s'est fait sentir, malgré un coût de prestation exorbitant.

Sans aucun doute, le différent qui a opposé le groupe de voyageurs 2005 avec l'Agence est pour beaucoup dans les difficultés rencontrées en 2006. Jean-Michel Pascal, présent en 2005, rappelle ces difficultés et décrit les pratiques contestables de l'agence Magellan. . Un contact avec le responsable d'Algérien Tourisme a permis de se rendre compte que la pratique des services imposés était devenue malheureusement coutumière en Algérie (le clash entre JMP et Hassiba n'est donc pas le seul élément à l'origine de cette augmentation importante des prix ?). JMP conclut en indiquant que ce genre de pratiques est totalement contraire aux intérêts de l'Algérie et qu'il serait souhaitable que les responsables, à tous les niveaux interviennent pour faire stopper ces abus flagrants.

Sur le plan du groupe des voyageurs 2006, il est noté qu'un certain manque d'autonomie des participants a été source de soucis pour les responsables. Ces derniers étaient les seuls interlocuteurs face aux policiers qui assuraient la sécurité et la direction de l'hôtel et de l'agence. Il y avait une contradiction entre la nécessaire liberté de chacun et un encadrement minimum. Il est également noté qu'à la différence de 2005 il n'y a pas eu de réunion de préparation et que les arrivées se sont échelonnées dans le temps, avec des départs en avion de points différents ainsi que le groupe comptait trop de membres (25 au

lieu de 15 en 2005). Peut-être serait-il sage pour 2007 de préparer le voyage avec une réunion préalable et de revenir à un groupe de 15 ou plusieurs groupes de 15 étalés.

Une feuille a circulé pour savoir qui serait partant pour 2007 et une quinzaine de personnes se sont fait connaître (cf. liste en annexe Membres_adcha voyage 2007.xls). Le sondage sera complété sur le forum. Appel a été lancé pour trouver un volontaire (ou des volontaires) ayant déjà effectué (s) un premier retour qui assurera (assurera) le pilotage du groupe 2007.

c) Lecture du courrier de l'Association Dounia, en remerciement des dons aux enfants malades faits par les voyageurs de mai 2006.

d) Serge présente le projet d'édition de cartes postales en partenariat avec Média Plus de Constantine.

Partant du constat que le choix de cartes postales à Constantine est assez pauvre, l'idée de Serge est de trouver un partenariat, afin d'éditer des cartes postales réalisées à partir de photos faites par des « Adchadiens » et traitées en sépia et une zone colorée.

Après contacts par mél et sur place, en mai 2006, Yassine, responsable de Média Plus, est intéressé par cette perspective et financerait l'édition des cartes postales, à nous d'en assurer la diffusion de façon militante. L'opération ne nous coûterait rien et, sans en faire une affaire commerciale et mercantile, outre le fait que des indications sur ADCHA figureraient sur chaque carte, le produit de la vente militante pourrait alimenter un peu la caisse de l'association qui, rappelons-le, ne vit que des cotisations de ses adhérents.

D'autre part L'Office du Tourisme Algérien a paru intéressé par la perspective d'une nouvelle édition de CP.

Jean-Claude Giordanella signale qu'il peut imprimer à prix coûtant. Il lui est répondu que cette possibilité est à mémoriser pour d'éventuels projets futurs.

VOTE

L'Assemblée Générale approuve par un vote unanime le projet de cartes postales et donne mandat au CA pour continuer à le mener à bien.

e) Présentation, par Jean-Michel, de l'intervention de Faouzi et lecture du bilan échanges skype Andaloussia-ADCHA : Se reporter à Présentation Faouzi et bilan échanges skype Andaloussia-ADCHA.doc, en annexe ou Andaloussia-ADCHA.pdf sur le forum ADCHA.

L'AG se prononce favorablement sur le principe d'un partenariat avec Andaloussia. Ce principe suscite les questions suivantes : dans quelles conditions ? Dans quel cadre précis ? A-t-on connaissance des statuts d'Andaloussia ?- il est précisé que la traduction

est en cours - Enfin, les membres actuels d'ADCHA qui résident à Constantine souhaiteront-ils rejoindre les rangs de cette association ?

Une partie du débat porte sur l'un des objectifs essentiels de l'association, à savoir, la mise en place d'échanges. La réalisation de cet objectif, outre son intérêt pour un rapprochement des Constantinois des deux rives, permettrait également de résoudre, au moins partiellement, les difficultés d'hébergement rappelées ci-dessus.

Après une discussion très nourrie et très riche, c'est le principe d'un partenariat, sur la base d'une convention portant sur deux points (échanges familiaux et culturels), qui est préféré à un jumelage qui est une opération plus lourde et plus complexe parce qu'un lien organique serait ainsi créé.

Deux interventions écrites (Djamel Allal et Djamel Makhandcha) sont portées à la connaissance de l'AG et ouvre des perspectives intéressantes, dans le cadre du partenariat (cf. en annexe : AG Contribution Djamel Allal.doc ou AG Contribution Djamel Allal.pdf sur le forum et AG Contributionrmekhancha.doc ou AG Contributionrmekhancha.pdf sur le forum).

De nombreuses interventions de la salle soulèvent des points de discussion dignes d'intérêt et mettent au jour des interrogations légitimes tels : quelle serait la responsabilité d'ADCHA dans le cadres des échanges ? Quelle serait celle des individus ?

Il est procédé à un large échange de points de vue et finalement l'AG convient qu'une Charte des échanges culturels est à bâtir, à l'image de celle élaborée sur les voyages. Cette charte proposée par le Bureau au CA, précisera notamment :

1. la caution morale des deux associations
2. l'implication des individus (préciser les responsabilités individuelles)
3. la mise en relation par les deux associations comme des facilitateurs qui mettent à disposition un réseau et des infos.

VOTE

L'Assemblée Générale approuve par un vote unanime le principe de la charte.

D'autres types de partenariats, non exclusifs de celui d'avec Andaloussia, sont évoqués par l'AG, par exemple dans le cadre écologique, avec d'autres associations en s'appuyant sur des contacts déjà établis par Pierre Biland, lors de sa randonnée à vélo, dans le Constantinois. Il serait ainsi possible de développer des propositions en matière de tourisme équitable. Il serait également intéressant de s'inscrire dans le cadre du développement, volet social. Ces perspectives reçoivent l'approbation unanime de l'AG.

A nouveau l'AG précise le cadre dans lequel ce contrat de partenariat doit s'exercer : une fois les mises en relations faites, les informations véhiculées, les contacts établis, chaque individu qui participe à ces échanges et pleinement responsable durant les séjours. C'est lui qui remplit l'attestation d'hébergement nécessaire au visa, auprès de la mairie ou du commissariat de son domicile. A ce titre, il est juridiquement responsable.

Concernant la position qui sera prise par nos amis, membres d'ADCHA qui résident à Constantine, il est acquis que la souplesse devra être la règle. Il leur sera possible ainsi de rester membre d'ADCHA tout en adhérant, s'ils le souhaitent, à l'une des associations constantinoises partenaires.

VOTE

L'Assemblée Générale approuve par un vote de 10 voix pour, 9 abstentions et 1 refus de vote le projet tel que développé précédemment (Partenariat + Convention + Charte).

Le CA a donc mandat de l'AG et est chargé d'y travailler au niveau des détails pour susciter le débat sur le forum, afin de finaliser la question, à l'horizon 2007.

- 2- Rapport financier

Nourredine nous livre les données du budget 2006 :

797,64 € encaissés

73 cotisants qui représentent 365 € pour 86 adhérents

696 € 40 en caisse au 14/10 après le règlement des factures pour régler les frais d'enregistrement de l'association, les frais de timbres et de fournitures de bureau.

VOTE

L'Assemblée Générale donne à l'unanimité quitus au trésorier et le remercie pour le travail accompli.

Un débat assez rapide a lieu pour décider du montant de la cotisation 2007 (appel à cotisation : janvier 2007)

VOTE

<http://www.adcha.free.fr/>

Mél : adcha_france@yahoo.fr

L'Assemblée Générale approuve le montant de la cotisation à 10 € par 18 voix contre 1 voix pour 8 € et 1 abstention.

Atek Saha de votre lecture.

Salam

Le secrétaire,

JMP - Jean

جان ميشال YAHIA

Pascal Jean-Michel
21 A Impasse de la Pallue
16100 Châteaubernard

tel : 05 45 82 69 29

<http://www.constantine.free.fr>

<http://www.adcha.free.fr>